Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 13/10/2026 - 37067 - 2000 B 00978 - 414 774 935 - AEF AUDIT EURO FIDUCIAIRE

EXEMPLAIRE GREFFE

DÉPÔT AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL
LE 13 OCT. 2026
SOUS LE N° 37067

SARL AUDIT EURO FIDUCIAIRE
38 rue de la Convention
94270 LE KREMLIN-BICETRE

2025

Comptes Annuels

Période du 01/10/2024 au 30/09/2025

AUDIT EURO FIDUCIAIRE

AUDIT EURO FIDUCIAIRE

Société d'Expertise Comptable Inscrite au Tableau de la Région Paris-Ile-de-France de l'Ordre des experts-Comptable

LE KREMLIN-BICETRE

Tél. 01.46.58.33.84 ***Fax. 01.46.72.80.29***

Courriel. aef@a-e-f.com

Web. aef.com

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/25	Net au 30/09/24
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	9 840	9 493	348	1 680
Fonds commercial (1)	141 894		141 894	141 894
Autres immobilisations incorporelles	6 325	4 428	1 898	3 163
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	107 651	83 931	23 720	29 386
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	232		232	232
Prêts				
Autres immobilisations financières	608		608	608
ACTIF IMMOBILISE	266 550	97 851	168 699	176 963
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	941 342		941 342	657 678
Fournisseurs débiteurs	10 184		10 184	12 623
Personnel	376		376	160
Etat, Impôts sur les bénéfices				2 226
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	12 903		12 903	1 638
Autres créances	152 961		152 961	141 810
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 607		2 607	96 800
Charges constatées d'avance	19 070		19 070	19 990
ACTIF CIRCULANT	1 139 444		1 139 444	932 924
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	**1 405 994**	**97 851**	**1 308 143**	**1 109 887**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont un plus d'un an (brut)				

Bilan

	Net au 30/09/25	Net au 30/09/24
PASSIF		
Capital social ou individuel	20 679	20 679
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	5 953	5 953
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	2 294	2 294
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	525 147	128 457
Report à nouveau		179 297
Résultat de l'exercice	24 424	217 393
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	578 497	554 074
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	*76 867*	*162 734*
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	76 867	162 734
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	21	21
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 355	75 102
Personnel	*105 724*	*42 719*
Organismes sociaux	*106 654*	*64 809*
Etat, Impôts sur les bénéfices	*2 803*	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	*242 905*	*140 886*
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	*14 641*	*15 528*
Dettes fiscales et sociales	472 728	263 942
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	44 675	54 015
Produits constatés d'avance (1)		
DETTES (1)	729 645	555 813
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**1 308 143**	**1 109 887**
(1) Dont à plus d'un an (a)	*2 031*	*162 734*
(1) Dont à moins d'un an (a)	*727 614*	*393 079*
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Sauf avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	141 894			141 894
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	16 165			16 165
Immobilisations incorporelles	158 059			158 059
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	45 299			45 299
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	59 483	2 869		62 352
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	104 782	2 869		107 651
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	232			232
- Prêts et autres immobilisations financières	608			608
Immobilisations financières	840			840
ACTIF IMMOBILISE	**263 682**	**2 869**		**266 550**

Pas de mission ou mission non normalisée / Voir attestation de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		2 869		2 869
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**2 869**		**2 869**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2025
Éléments achetés	141 894
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**141 894**

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 323	2 597		13 920
Immobilisations incorporelles	11 323	2 597		13 920
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	26 598	2 329		28 927
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	48 797	6 206		55 004
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	75 396	8 536		83 931
ACTIF IMMOBILISE	**86 718**	**11 133**		**97 851**

Pas de mission ou mission non normalisée / Voir attestation de l'expert comptable

Notes sur le bilan

Actif circulant

Produits à recevoir

	Montant
Clients fact.à établir	467 820
Divers - produits à recevoir	683
Total	**468 503**

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 679,00 euros décomposé en 339 titres d'une valeur nominale de 61,00 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournis.Fact.non parvenue	3 142
Congés à payer	11 675
Congés payés N-1	19 216
Provision RTT à payer	2 292
Charges sociales TNS	18 733
Charges sociales s/CP	12 354
Etat charges à payer	1 926
Taxe apprentis. à payer	458
Taxe forma.cont. à payer	1 029
Taxe foncière CAP	9 107
Total	**79 930**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées avance	8 200		
Machine à affranchir CCA	267		
Maintenance Info CCA	1 433		
Assurance CCA	411		
Documentation CCA	5 091		
Cotisation CCA	1 780		
Archives CCA	1 889		
Total	**19 070**		

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice

Produits à recevoir et CCA

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

	du 01/10/24 au 30/09/25 12 mois	du 01/10/23 au 30/09/24 12 mois
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobiliseés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
418100 - Clients fact.à établir	467 820	122 238
	467 820	122 238
Autres créances		
468700 - Divers - produits à recevoir	683	
	683	
Valeurs mobilière de placement		
Disponibilités		
Total général	**468 503**	**122 238**

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	du 01/10/24 au 30/09/25 12 mois	du 01/10/23 au 30/09/24 12 mois
Charges constatées d'avance		
486000 - Charges constatées avance	8 200	8 715
486004 - Machine à affranchir CCA	267	262
486005 - Maintenance Info CCA	1 433	1 134
486006 - Assurance CCA	411	361
486007 - Documentation CCA	5 091	6 409
486008 - Cotisation CCA	1 780	2 010
486010 - Archives CCA	1 889	1 098
	19 070	19 990
Total général	**19 070**	**19 990**

AUDIT EURO FIDUCIAIRE
Société à responsabilité limitée
au capital de 20 679 euros
Siège social : 38 rue de la Convention
94270 LE KREMLIN BICÊTRE
414 774 935 RCS CRETEIL

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 31 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le trente et un mars,

A 10 heures,

La société ALTIS CONSEIL, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de 630 600 euros, ayant son siège social 38 rue de la convention – 94270 LE KREMLIN BICÊTRE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 500 547 302 RCS CRETEIL, représentée par Monsieur Philippe DELAHAYE en sa qualité de Gérant,

Propriétaire de la totalité des 339 parts sociales composant le capital social de la société AUDIT EURO FIDUCIAIRE,

Associée Unique de ladite Société,

En présence de Monsieur Philippe DELAHAYE, gérant non associé de la Société,

I- A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Philippe DELAHAYE, gérant non associé, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2025 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les comptes annuels arrêtés au 30/09/2025 et le rapport de gestion ont été adressés à l'associée unique dans les délais impartis.

L'inventaire a également été tenu à la disposition de l'associée unique au siège social.

II- A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/09/2025 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.



PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2025, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, l'associée unique, approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts qui s'élèvent à un montant global de 15 417 € et qui ont donné lieu à une imposition de 3 854 €.

DEUXIEME DÉCISION

En conséquence de la résolution qui précède, l'Associée unique donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30/09/2025 s'élevant à 24 424 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice ..... 24 424 €

Auquel s'ajoute :

- Le compte « Autres Réserves » ..... 525 147€

Pour former une somme distribuable de ..... 549 574 €

Proposition d'affectation :

- une somme de ..... 72 004 €
aux parts sociales, à titre de dividende,

- et le surplus au compte « Autres Réserves », soit ..... 477 570 €

En conséquence, chaque titre se verra attribuer un dividende de 191,50 €.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2026, sous déduction pour les associés personnes physiques des prélèvements sociaux et forfaitaires ou des acomptes non libératoires d'impôts sur le revenu.

<u>Rappel des dividendes antérieurement distribués</u>

L'associée unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

QUATRIEME DÉCISION

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport.

CINQUIEME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, il a été établi le présent procès-verbal signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associée unique,
La société ALTIS CONSEIL,
Représentée par Philippe DELAHAYE

